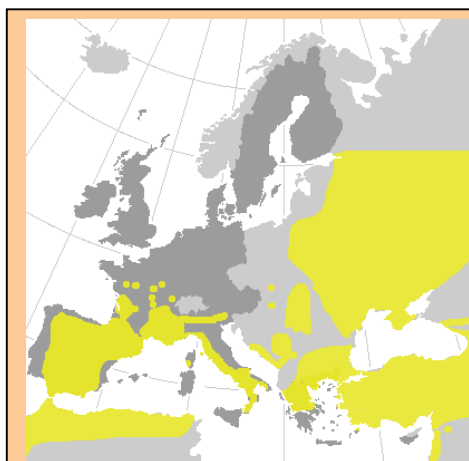


STATUT REGLEMENTAIRE ET DE CONSERVATION

Annexe(s) directive Oiseaux :	Annexe I (CEE/79/409) Inscrite à l'arrêté du 16 novembre 2001 (JORF 07/02/2002).
Annexe(s) directive Habitats :	Sans objet
Protection nationale :	Oui, arrêté du 17 avril 1981.
Conventions internationales :	Convention de Berne : annexe II Convention de Bonn : annexe II Convention de Washington : annexe II Règlement CEE/CITES : annexe C1
Plan national de restauration ou d'action :	Pas de plan national d'action ou de restauration
Statut taxonomique	Pas de statut taxonomique particulier
Livres rouges :	En Europe : Rare, catégorie SPEC 3 En France : Rare, catégorie CMAP2
Tendances des populations :	National : stable, voire en augmentation Européen : stable

**Répartition en Europe**

Jaune : oiseaux estivant.

Données commission européenne**Circaète Jean-le-Blanc****GENERALITES****Description de l'espèce**

Le Circaète Jean-le-Blanc a une taille comprise entre 62 à 69 cm, une envergure de 162 à 178 cm et un poids compris entre 1.1 et 2.0 kg pour le mâle et 1.3 à 2.0Kg pour la femelle. Sa taille, sa silhouette, son allure générale le font confondre par les débutants avec une buse variable ou une bondrée apivore. Ce problème d'identification ne résiste pas à un examen plus minutieux. Son plumage est brun uniforme par dessus contrastant avec les parties inférieures qui sont blanches et délicatement mouchetées de brun. Sa tête large et plus sombre apparaît comme disproportionnée par rapport au reste du corps. Son envergure importante lui confère une silhouette massive en vol, reconnaissable entre toutes. Sa tête un peu semblable à celle d'un strigidé et ses iris jaunes sont très caractéristiques. Les deux sexes sont semblables, mais la femelle est un peu plus grande que le mâle. Les immatures ressemblent aux adultes, mais ils sont plus pâles, avec la nuque plus blanche. La gorge et la poitrine sont brun roux clair. Le reste des parties inférieures est blanc, légèrement teinté de brun. Les yeux sont jaunes très brillants. La cire et les pattes sont gris pâle. Le plumage adulte est acquis vers l'âge de 18 mois.

Ecologie générale de l'espèce

Alimentation : Le Circaète Jean-le-Blanc se nourrit presque exclusivement de reptiles, avec une très large majorité de couleuvres (à collier ou d'Esculape). Si elles sont petites, il les capturent vivantes et les

emportent jusqu'à son perchoir où il les dévore. Par contre, si elles sont plus grandes, il les frappe au sol en leur donnant de violents coups de bec avant de les emporter. Les reptiles sont saisis à la nuque et tués. Normalement, la couleuvre ou tout autre reptile attaqué cherche à mordre le rapace aux pattes, mais le Circaète Jean-le-Blanc est bien protégé par des plumes épaisses sur les cuisses et des écailles au niveau des tarses, mais il n'est pas immunisé contre le venin des vipères. Il avale ses proies la tête la première. La taille des reptiles n'est pas un obstacle pour lui. Il est en train de digérer la tête alors que la queue du serpent dépasse encore de son bec.

Le Circaète Jean-le-Blanc vole à une altitude d'une trentaine de mètres lorsqu'il chasse. On peut cependant le voir s'élaner en piqué depuis une hauteur plus importante (jusqu'à 400 mètres) sur une proie.

Démographie : Espèce migratrice, le Circaète Jean-le-Blanc revient vers la mi-mars. La saison de reproduction voit revenir les mêmes oiseaux aux mêmes endroits. En principe, le même nid est reconstruit peu de temps après leur arrivée. Ces petits nids sont presque invisibles du sol, tant ils sont soigneusement cachés au sommet d'un arbre, dans un bosquet ou un petit bois, orientés sud, sud-ouest et à l'abri du vent. Leur hauteur varie de 6 à 30 mètres. Les couples nichent à au moins deux kilomètres les uns des autres. Un seul œuf est pondu vers la mi-avril et couvé pendant 45-47 jours. Deux jeunes sur trois arrivent à l'envol en moyenne et quittent le nid au bout de 70-80 jours après l'éclosion. Les jeunes partent en migration vers la mi-août et les adultes ont quitté l'Europe à la mi-octobre. L'hivernage se passe du Sénégal à l'Ethiopie. On ne connaît pas les survies des jeunes et des adultes même si l'espèce doit vraisemblablement avoir une forte durée de vie.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recharges d'aire												
Accouplements												
Parades nuptiales												
Ponte												
Couvaison												
Eclosion												
Elevage du jeune												
Envol du jeune												

Cycle de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc

Etat des populations

Historique : La répartition du Circaète Jean-le-Blanc s'étend depuis la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord jusqu'en Asie centrale. En dehors des effectifs de la Russie et de la Turquie, qui dépassent chacun les 1000 couples, la population européenne est estimée entre 6500 et 7200 couples, le troisième bastion étant l'Espagne avec 1700 à 2100 couples. Sa distribution a nettement régressé depuis la fin du 19^{ème} siècle. L'espèce a également subi une forte diminution de ses densités au sein de son aire actuelle, surtout entre 1945 et 1960.

Etat des populations : La France accueille environ 2500 couples nicheurs, localisés pour la plupart dans la moitié sud du pays, soit environ 30 % de l'effectif européen. Le déclin du Circaète Jean-le-Blanc paraît actuellement stabilisé depuis les années 1970 en France et de façon plus générale en Europe, toutefois le statut de l'espèce demeure précaire, même si une remontée des populations est notée ces dix dernières années.

L'équilibre démographique de cette population peut être considéré comme assuré. On note un ralentissement de l'accroissement de la population française, attribué à la limitation des disponibilités alimentaires.

La France, en accueillant environ 30-40 % de la population européenne occidentale qui est évaluée à plus de 7000 couples, porte une forte responsabilité dans la survie de cet oiseau.

	Europe de l'Ouest	France	Aquitaine	Languedoc Roussillon	Midi-Pyrénées	Provence Côte d'Azur
Nombre de couples présents	6500 - 7200	2400-2900	155-215	428-625	200-282	485-585

STATUT SUR LE SITE

Valeur sur le site

Position du site dans l'aire de répartition de l'espèce : position centrale dans l'aire de répartition européenne. Le site se situe toutefois en bordure écologique de l'aire de distribution de l'espèce (milieu montagnard moins favorable).

Date d'observation la plus récente : 2006

Date d'observation la plus ancienne connue : les premières observations de l'espèce datent du début des années 1970, mais le site de nid n'a été identifié que depuis 5-6 ans.

Origine des données : PNP principalement, Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : reproducteur estivant

Abondance sur le site Natura 2000 : un couple est connu pour nicher à côté et venir chasser sur le site. Un deuxième couple est possible (observation de deux jeunes volants dans le même nid - or l'espèce ne produit qu'un œuf par an).

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : forte à l'échelle de la vallée, faible au niveau du massif et faible au niveau national.

Tendance d'évolution des populations : stable.

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon état de conservation.

Habitats de l'espèce sur le site

Habitat général : Le Circaète Jean-le-Blanc fréquente les zones semi-désertiques, les sols couverts de broussailles alternant avec les pierrailles, les paysages de garrigue et de maquis. Mais il peut aussi vivre en moyenne montagne ou dans les milieux de bocage très ouvert, tout dépend de la richesse du milieu en serpents qui demeure le paramètre essentiel qui conditionne sa présence. Les secteurs de plaines agricoles sont par contre totalement délaissés.

Habitats sur le site

Habitat de reproduction : « forêts » (41, 42, 43, 44), en bon état de conservation sur le site.

Habitat d'alimentation : "pelouses" (36), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; "landes" (31), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; "éboulis" (61), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales).

Ressources trophiques : de bonnes zones de chasse avec une bonne abondance en Reptiles sont présentes sur le site. Le couple présent y trouve son alimentation sans problèmes puisqu'il élève son jeune chaque année depuis plusieurs années. A surveiller toutefois, l'évolution de la fermeture des pelouses sur Saint-Savin, zone de chasse privilégiée.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces liées au fonctionnement démographique de l'espèce : Renouvellement et accroissement lent du fait de la ponte d'un seul œuf par an. Inconnue de la mortalité en hiver sur les zones d'hivernage en Afrique.

Menaces potentielles :

- Déprise pastorale avec baisse du chargement ovins et bovins entraînant une fermeture progressive du milieu et donc une baisse des ressources trophiques pour le Circaète Jean-le-Blanc.
- Perturbations sur zones d'alimentation suite à la pratique de la randonnée estivale.
- Perturbations sur zones d'alimentation suite aux survols aériens.

Menaces avérées sur le site (en gras les plus fréquentes) :

- Peu de perturbations observées pour cette espèce sur le site.

Présence d'infrastructure(s) pouvant être des menaces

Les oiseaux sont parfois vus perchés sur les pylônes pour chasser, notamment au niveau du plateau de Saugué.

Objectifs conservatoires sur le site

L'objectif sera de **conserver l'attractivité du site pour l'espèce en lui assurant le maintien d'un potentiel trophique** correspondant à ses besoins. Sur le long terme, on peut viser la possibilité d'installation d'un couple en favorisant les conditions favorables à l'installation d'un nid sur les zones forestières

- **Maintien du potentiel trophique de la zone en quantité** : maintien du pastoralisme et restauration de milieux.
- Limitation des causes de dérangement sur les zones de chasse.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Maintenir le bon état de conservation des pelouses, landes et éboulis comme zones de chasse de l'espèce.
- Limiter les causes de dérangements lors du nourrissage des oiseaux par les hélicoptères et la randonnée estivale.

Actions envisagées sur le site en relation avec l'espèce

Action :	Aménagement des règles de gestion forestière pour favoriser l'installation de rapaces forestiers ou du Pic noir
Fiche Action :	HE-4, priorité 3
Activités concernées	Foresterie (ONF)
Action :	Lutter contre l'embroussaillage des bas de versant d'Ossoue
Fiche Action :	Docob Habitats, priorité 1, Fiche P4
Activités concernées	Pastoralisme (CSVV)
Action :	Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué
Fiche Action :	Docob Habitats, priorité 1, Fiche P1
Activités concernées	Pastoralisme (CSVV)
Action :	Lutter contre la fermeture dans la partie basse de l'estive d'Aspé proche du plateau de Saugué
Fiche Action :	Docob Habitats, priorité 1, Fiche P7
Activités concernées	Pastoralisme (CSVV)
Action :	Aménagement des pylônes dangereux sur la ligne THT entre Pragnères et Boucharo
Fiche Action :	FM3, priorité 2
Activités concernées	EDF-RTE
Action :	Faisabilité de la visualisation des tronçons de lignes dangereux entre Pragnères et Boucharo
Fiche(s) Action :	FM-4, priorité 1
Activités concernées	EDF-RTE
Action :	Suivi du succès de la reproduction des grands rapaces
Fiche(s) Action :	SE-1, priorité 1
Activités concernées	PNP
Action :	Evaluation de l'efficacité des actions d'équipement des infrastructures et aménagements /gestion des milieux
Fiche(s) Action :	SE-6, priorité 1
Activités concernées	PNP, EDF-RTE

Sources documentaires

- Parc national des Pyrénées – Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées (2005) – Document de référence « ZICO – ZPS Cirque de Gavarnie », projet d'extension de la ZPS FR731008, 177 p.

- Rocamora et Yeatmann-Berthelot (1999) – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités*. Société d'Etudes Ornithologiques de France – Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.
- Tucker and Evans (1997) – *Habitats for birds in Europe. A conservation strategy for the wider environment*. Cambridge, BirdLife International (BirdLife Conservation series n° 6), 464 p.
- Thiollay et Bretagnolle (coords.) (2004) – *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.
- Génsbol (2005) – *Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient*. 4^{ème} édition. Delachaux et Niestlé, Paris (Collection les guides du naturaliste), 414 p.
- Maurin et Keith (1994) – *Inventaire de la faune menacée de France*. Eds Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fond Mondial pour la Nature, 176 p.
- Yeatmann-Berthelot et Jarry (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ed Société Ornithologique de France, 776 p.
- Joachim, Bousquet et Faure (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Ed. AROMP – Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 262 p.
- Hagemeijer and Blair (1997) – *The EBBC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*. Ed Poyser, London, 920 p.
- Heath, Borggreve, Peet and Hagemeijer (2000) – *European bird populations : estimates and trends*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n° 10), 160 p.
- Dubois, Le Maréchal, Olioso, Yésou (2001) – *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, 398 p.
- Luc (1998) – *Plan d'action pour les rapaces du Parc national des Pyrénées*. Rapport SIL Gestion et aménagement des milieux montagnards, Bagnères-de-Bigorre, 124 p.
- Capber (2006) – *Grands rapaces et gestion environnementale, enjeux et solutions possibles : le cas du Parc National des Pyrénées*. Mémoire de Master 2, UPS Toulouse, 35 p + annexes.

